

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 224

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aide au Vietnam: Caïphe ou Ponce-Pilate

Le Comité vaudois d'aide au Vietnam que j'ai l'honneur de présider, a organisé le 1^{er} mars une conférence de deux professeurs français, MM. Debris et Menras, sur leur détention pendant deux ans et demi dans les prisons de Saïgon. Depuis lors, leur témoignage a d'ailleurs été publié sous forme de livre, préfacé par Louis-Martin Chauffier, dont la caution suffit à garantir l'authenticité du dit témoignage.

Pour interroger le CICR

A la suite de la conférence, au cours de laquelle les deux orateurs avaient confirmé l'existence de quelque trois cent mille prisonniers civils, religieux et politiques dans les prisons du gouvernement de Saïgon, notre comité a décidé de s'adresser à un certain nombre d'associations (*Caritas, Terre des Hommes, Helvetas*), leur demandant de contresigner une lettre au Comité international de la Croix-Rouge, dans laquelle nous exprimions notre préoccupation et demandions au CICR d'intervenir pour obtenir la libération immédiate des prisonniers et « assurer leur sauvegarde physique ». Cette lettre, je l'ai adressée notamment au Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée, en date du 3 mars.

Les scrupules du Conseil synodal

Celui-ci nous a répondu (ce qui est très remarquable ! tous ceux à qui nous nous adressions n'ont pas répondu...), en date du 14 mars, qu'avant de prendre une décision, il souhaiterait savoir si le Comité d'aide au Vietnam avait l'intention d'entreprendre une démarche similaire en faveur des prisonniers politiques du Vietnam du Nord. Dans une certaine mesure, je comprends pareille attitude — encore que le comité de Pro Juventute (pour prendre un exemple) serait probablement surpris de se voir demander s'il fait aussi quelque chose en faveur de la vieillesse.

En l'occurrence, notre comité a répondu le 19 mars :

« Nous n'avons jamais entendu parler ni lu dans la presse d'articles au sujet de prisonniers politiques au Vietnam du Nord ; par contre, un rapatriement des prisonniers de guerre dans cette zone a bien lieu conformément aux récents accords de Paris. Aussi, nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître les sources de vos informations. »

Et nous attirions l'attention du Conseil synodal sur des articles parus dans *Le Monde* du 16 mars et dans *24-Heures* du 17-18 mars.

Réponse du Conseil, le 28 mars :

« Si nous avons évoqué le problème des prisonniers politiques au Vietnam du Nord, c'est que l'un de nos membres avait lu dans la presse quelque chose à ce sujet... »

On ne saurait être plus précis !

« De toute façon, il nous semble que des démarches comme celles que vous envisagez d'entre-

prendre devraient se fonder sur des sources absolument sûres... »

C'est vrai, ça : voyez ce malheureux Hoess, le chef du KZ d'Auschwitz, qu'on avait accusé d'être responsable de la mort de 3 millions et demi d'êtres humains — et qui put établir lors de son procès qu'il n'en avait tué que 2 millions et demi. « En tout état de cause, il nous semble difficile d'intervenir objectivement dans l'invraisemblable imbroglio des affaires du Vietnam, notre information étant, à ce sujet, notoirement insuffisante. »

Le sens d'un engagement

Peu portés à se compromettre, les frères, qu'en pensez-vous ? Notez que tant l'action en général d'*Aide au Vietnam* que sa démarche dans le cas particulier sont de nature purement humanitaire. Il ne s'agit nullement de « dénoncer les crimes américains », et c'est bien pourquoi les gauchistes ont refusé de se joindre à nous dans cette démarche auprès du CICR.

... Après tout, on me dira qu'il vaut tout de même mieux suivre l'exemple de Ponce-Pilate que celui de Caïphe...
J. C.

VAUD

Le jeudi de Pâques

Les grandes fêtes, Pâques, Noël ou Pentecôte ont ceci de bon que, le lendemain, c'est encore fête : le lundi, c'est dimanche.

M. Rapp, directeur du gymnase de la Cité, bien connu des chroniqueurs et des cabarettistes, fouetté par l'émulation, a décidé de faire non seulement du lundi, mais encore du mardi, du mercredi, du jeudi, un dimanche.

Comment donc s'y est-il pris ?

Il a d'abord confié à l'ordinateur la tâche fastidieuse de préparer les programmes et les horaires du semestre d'été.

On n'arrête pas le progrès : l'électronique résoud

nos problèmes ! Mais l'ordinateur ne répond juste que s'il est bien alimenté, et s'il n'est pas surchargé. L'ordinateur n'a donc pas répondu juste, et il ne répondra pas à temps.

Le mardi de Pâques, les programmes des cours ne seront pas prêts.

Qu'à cela ne tienne, la rentrée se fera vendredi; l'on sera ainsi d'autant plus vite au samedi-dimanche de la semaine suivante.

Par souci d'égalité de traitement, le gymnase du Belvédère s'est aligné.

C'est toujours ça de pris. Ne faut-il pas lutter contre l'encyclopédisme ?